

La première réunion sur la **N**égociation **A**nnuelle **O**bligatoire s'est tenue le 21 Novembre 2016. La forte baisse de la masse salariale engagée depuis plusieurs années par la direction a des conséquences importantes sur nos conditions de travail et nos rémunérations. En effet, les enveloppes octroyées par la Direction Générale pour d'éventuelles augmentations collectives ou individuelles sont calculées en fonction de la masse salariale. Si celle-ci baisse, mécaniquement l'enveloppe attribuée est réduite. Autre conséquence, cela oblige le comité d'entreprise à réduire le montant des prestations servies.

Les propositions de vos élus CGT pour la NAO 2017 :

Rémunérations :

- Augmentation de 3% pour les salariés jusqu'en classe 5 et de 2% à partir de la classe 6 avec un plancher de 50€ brut mensuel pour tous les salariés, justifiée, entre autres, par le fait de ne pas avoir d'augmentation collective depuis au moins 3 années consécutives. L'inflation de 1,7% (global cumulé depuis la dernière augmentation collective pérenne) a diminué notre pouvoir d'achat.
- Pesée des emplois et changements de niveaux / classes : L'avenant 9, que la CGT n'a pas signé, individualise les changements de classes / niveaux et pénalise les salariés dans leurs évolutions de carrière. Les élus CGT demandent une gestion qui soit plus adaptée à la réalité du terrain.



Indemnités Kilométriques Vélo

- Ouverture d'une négociation sur le remboursement d'indemnités kilométriques vélo.

Repas :

- Augmentation du Ticket Restaurant à 9 euros.
- Point sur la part employeur dans les RIE. Nous souhaitons que le coût d'un repas soit le même pour tous les salariés quel que soit le site. Des écarts notables existent.
- Meilleure prise en charge des repas lors des déplacements. Elle n'a pas évolué depuis plusieurs années malgré l'augmentation des prix en restauration sur la même période.

Plan d'Epargne Entreprise :

- Abondement du PEE de 150% sur les 500 premiers euros au lieu de 100% actuellement afin de permettre aux plus bas revenus de profiter davantage de cette opportunité.

CRC et plateformes téléphoniques CICAS :

- Contrairement au domaine commercial, les objectifs (calcul des primes mensuelles), des Centres Relations Clients doivent être discutés en NAO. Vos élus CGT seront attentifs afin que ceux-ci permettent à un maximum de salariés d'être primés.

Demandes utopiques et déconnectées des réalités ? **NON !**

La CGT est parfaitement consciente de la complexité de l'environnement économique. Cependant, des marges de manœuvre existent et rendent pertinentes ses propositions :

- 450 Millions d'Euros de réserve sur les fonds de gestion Retraite,
- Plus de 6 millions d'€ de Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (6% de la masse salariale en 2016, 7% en 2017),
- Baisse de charges sur les cotisations familiales en 2016,
- Suppression unilatérale des cotisations SAFIR (ex-AG2R) et GAN (ex-Réunica).

Dès lors, il convient de mettre en perspective nos demandes et les économies réalisées par l'employeur ; pour rappel, le CICE (crédit d'impôt) a pour objectif de redonner aux entreprises des marges de manœuvre concernant la rémunération.

Tous ces éléments appuient nos revendications afin de remettre en marche une meilleure répartition des richesses créées par notre travail.

Employé, agent de maîtrise ou cadre, chacun conviendra que sa charge de travail a terriblement augmenté ces dernières années et que sa productivité s'est améliorée !

NOTRE EMPLOYEUR SE DOIT DE VALORISER NOTRE IMPLICATION !

Pour nous contacter : cgt.ag2r.reunica@gmail.com / www.cgt-ag2r.fr

**Calendrier
NAO :**

**2 réunions
programmées**

**16 décembre
2016**

**11 janvier
2017**